

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 14

Artikel: La Vallée des Ormonts
Autor: J.H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200046>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pendant séparer cette période de ce qui l'a précédée et de ce qui l'a suivie. Travail consciencieusement fait, aboutissant à une forte étude, très documentée sans trop de sécheresse, il s'adresse plus spécialement aux érudits.

M. Eug. Corthésy a droit à des remerciements.
J. H.

La toma que caolè.

On ein oüt ti lè dzo dái novallès su elliao dzeins dinse ; y'a cauquès décando vo z'ein è dza contà iena, ein vaitse on autra que pràovè io pâo allâ la rapacéri.

Lo vilho Gougan, on coo que n'atatsè pas sè tsins avoué dái sâocessès, quand bin l'a prâo, avâi vu arrevâ dè la montagne son vesin Berlou, que rapportâvè dein 'na lotta cauquès sérés et on moué dè tomès dè tchivrè; ora ne sè pas se clliâo tomès lâi ont bailli l'appétit àobin quiet, mà tanta que criè sa serveinta et lâi bailli veingt centimes po lâi ein allâ atsetâ iena po sou goûta.

La serveinta tracé don tsi Berlou et stuce, qu'êtai 'na dzein serviable et à vo férè on servîgo, lâi fâ :

— Vouaïque voutra toma et vo deri à vountron maître que lâi bailli onco stace pè dessu lo martsi, paceque caolè on bocon et mè sarâi molézi dè la veindrè, bin que cén sai lè meillâo !

La serveinta revint don avoué lè dués tomès et l'espliquè ào vilho cén que Berlou lâi avâi de ;

Lo vilho pingre, après avâi ressondzi on bocon, lâi fâ :

— Y'è prâo à onna toma po mon goûta : tè faut retrôna tsi Berlou lâi rapportâ clia que t'a veindia et te lâi derè dè tè rebailli lè veingt centimes ; po quant à l'autra, clia que caolè et que l'a bailli pè dessu lo martsi, la gardo, et derè mè-mimo à Berlou déman se sè tomès sont bounès !

Rien de neuf sous le soleil.

La Société vaudoise de la paix a eu son assemblée générale la semaine dernière, à Lausanne. On n'ignore pas que cette association fait les plus louables efforts pour répandre l'idée que les guerres sont indignes de l'humanité, pour obtenir la suppression des armées permanentes et le règlement des conflits entre les peuples au moyen d'un arbitrage international. Ce que l'on sait moins, croyons-nous, c'est qu'il parut en 1788, à Lausanne, chez MM. Jules-Henri Pott et Cie, un ouvrage intitulé : *Nouvel essai sur le projet de la paix perpétuelle*, dans lequel on propose de faire trancher les difficultés entre Etats « par deux médiateurs choisis par une élection à laquelle les deux parties auraient une part commune, par une élection croisée, et en dernier ressort par un congrès toujours subsistant, formé par un député de chacune des puissances qui pourraient fournir à ce tribunal des fonds et un corps de troupes destinées à donner plus de poids à ses arrêts. »

Le *Journal de Lausanne*, qui signale cet ouvrage, n'en nomme pas l'auteur. Il se borne à dire que « si cet essai n'annonce pas un grand écrivain, on voit au moins qu'il part d'un ami des hommes ».

Aménités. — Dialogue entre deux dames mûrissantes qui se rencontrent à l'exposition du Vieux-Montreux :

— Je ne vous avais pas vue depuis long-tems ; savez-vous que je vous trouve un peu vieillie.

— Il faut bien que je vous rattrape !

Au bonheur conjugal. — M*** sort du cimetière de Montoie. Il vient de lire sur des centaines de tombes, les inscriptions : « Bon époux... bonne épouse... » Philosophiquement il murmure :

— C'est encore ici qu'on trouve les meilleurs ménages.

Le maître de Justine. — Justine est la domestique d'un de nos concitoyens qui se livre spécialement à l'étude des moyens de combattre la phylloxéra. Quelqu'un lui demande :

— Que fait-il votre maître ?

— Ce qu'il fait ! mais vous le savez bien, répond-elle, il fait autour du phylloxéra.

Pour le centenaire.

Pour les banquets et réunions auxquelles vont donner lieu les fêtes du Centenaire, on nous demande de tous côtés des morceaux de chez nous, français et patois, que l'on puisse réciter.

On trouvera un certain choix de ces morceaux dans les **CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS**, en deux séries, — prix de la série, fr. 2.— ; les deux séries, fr. 3.—, et dans l'**Almanach du Conte**ur, prix, fr. 0,50. — Enfin, certains fragments de la **Vilhie melice dão Canton de Vand**, de C.-C. Dénérâez (prix 0,50), répondraient aussi à ce désir.

En vente au Bureau du *Conteur vaudois*.

Comédies vaudoises de Pierre d'Antan.

— Nous rappelons aux personnes qui désireraient posséder le recueil de ces comédies, dont la publication est projetée, qu'elles peuvent s'inscrire au Bureau du *Conteur vaudois*, à Lausanne.

Modestie à part.

Oh ! nous savons parfaitement qu'il ne sied guère de relever le bien que l'on peut dire de nous ; ce n'est pas conforme aux règles de la modestie. Mais, enfin, modestie à part, les bons compliments font toujours plaisir, et, chacun le sait, un plaisir n'est pas complet s'il le faut taire. Foin de ces jouissances que l'on savoure en cachette, comme fruit défendu. Le *Conteur* n'est pas à ce point égoïste. Il veut que tous ses fidèles amis participent à la très agréable surprise qu'il éprouva l'autre matin en ouvrant la *Tribune de Lausanne* et en y trouvant, dans un intéressant article sur les Vaudois, de M. Samuel Cornut, — un ami du *Conteur*, lui aussi — quelques mots aimables à son intention. Le *Conteur* ne s'est pas demandé si les compliments qu'a bien voulu lui adresser M. Cornut sont ou non mérités ; il a tout empêché, sans façons. M. Samuel Cornut n'est il pas homme à savoir ce qu'il dit ?

Ah ! mais, M. Cornut ne se doute guère que la bonne réputation qu'il nous veut bien accorder n'est pas aisée à soutenir. De plus en plus rares deviennent les amis de nos anciennes coutumes vaudoises et particulièrement de notre bon vieux patois. Il en est encore, cependant, et cela doit suffire pour que tout espoir ne soit pas perdu.

Comme M. Cornut, nous saluons avec un sincère plaisir la naissance de la *Recafaïoule* veveyssane ; puisse-t-elle suivre les judicieux conseils que lui donne la *Tribune* et de celle-ci surtout réaliser les vœux en essaillant dans tout le canton. Alors, le patois, renouvelant son bail, verra encore de beaux jours et le *Conteur*, son humble et dernier refuge, en aura sa part. C'est là tout son désir.

C'est tout ce qu'on voudra.

Il est, au centre de l'esplanade de Montbenon, une construction d'aspect énigmatique.

« Qu'est-ce que cela peut bien être ? » se demandent les promeneurs.

— C'est tout simplement un « rond de danse » champêtre établi pour les fêtes du centenaire.

— Un « rond de danse ? » Mais, c'est trop petit. C'est bien plutôt une tribune pour les orateurs qui se feront entendre, lors de la réception, au mois de juillet, des autorités fédérales, cantonales et du corps diplomatique.

— Allons donc, une tribune ! C'est beaucoup trop grand. Il paraît, du moins on me l'a dit, que cette construction servira de pavillon des récompenses pour l'exposition d'horticulture, qui aura lieu ici, en automne. A la rigueur, on l'utilisera aussi comme estrade pour les musiciens.

— Quelle bêtise ! Vous n'y êtes ni les uns, ni les autres. Je tiens de bonne source que lors de la venue des autorités fédérales, au mois de juillet, le comité de réception a l'intention de faire représenter, en tableau vivant, par nos gymnastes, le tableau de Gleyre, « l'exécution du major Davel. »

— (Tout le monde.) Alors, c'est donc un échafaud ?

— Qui sait ?...

A l'ordre du jour.

Un monsieur, qui aime bien boire son verre de vin, sans en faire jamais abus, cependant, reçut, l'autre jour, un journal, organe d'une société d'abstinence.

Sous le titre de ce journal, se lisaient ces mots : *L'abstinence est une des plus importantes questions à l'ordre du jour*.

— Au-dessous, le destinataire ajouta : *La vente des vins aussi !*

Puis il remit le journal à la poste, à l'adresse de l'expéditeur.

Onna consolachon.

Au cours de son sermon, le pasteur d'un village du district d'Échallens, faisant allusion au décès récent d'un de ses paroissiens, s'écria : « Oui, mes frères, pour nous, pauvres pecheurs, les voies de l'Éternel sont souvent impénétrables ; ici-bas, les bons s'en vont, et les mauvais restent ! »

— Aò bin, qu'en dis-tou, Sami, fait à voix basse un des auditeurs à son voisin, n'y a pas fauta dè grulà ; no z'ein ont onco ti dou po 'na pecheinta vourbara.

Echo tardif. — Samedi dernier, au Théâtre, eut lieu la soirée de l'*Orphéon*. Tous les assistants ont pu apprécier les constants progrès de cette société, que dirige actuellement M. Ch. Mayor. Un des chœurs exécutés était justement l'œuvre de M. Mayor ; il a été très applaudi.

* * *

C'est la fin. — C'est demain la clôture de la saison théâtrale. En matinée et le soir, **Cyrano de Bergerac**, dont les dernières représentations, mardi et jeudi, eurent un vrai succès de féerie, c'est-à-dire que la salle était comble. Tout le monde a appris avec grand plaisir que l'au prochain *M. Darcourt* nous revient et avec lui, sans doute, plusieurs de nos artistes.

* * *

Théâtre du peuple. — C'est une institution bien intéressante que le *Théâtre du peuple*, et qui mérite à tous égards les encouragements. De jeunes ouvriers et employés de bureaux, ayant du goût pour l'art dramatique, ont constitué, sous les auspices de la « Société de la Maison du Peuple », une association artistique, dirigée par M. Tapie. Ils font tout eux-mêmes, décors, accessoires, costumes, au besoin.

C'est demain soir, à 8 h., que sera donnée, à la *Maison du Peuple*, la première représentation du **Chemineau**, de Richépin.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — *Imprimerie Guilloud-Howard.*